



REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE LA VILLE D'EU

(SEINE-MARITIME)

**CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU**

**23 MARS 2008**

**-=-=-=-=-**

**COMPTE RENDU N°2**

L'an deux mil huit, le vingt trois mars, à 9 heures 30, le Conseil Municipal de la Ville d'EU s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de François GOUET, Maire sortant, par suite de la convocation faite par Monsieur le Maire dans le délai voulu par la loi.

Monsieur GOUET, Maire sortant, procède à l'appel nominal.

**Présents** : Mme GAOUYER Marie-Françoise, M. BARBIER Michel, Mme BRIFFARD Claudine, M. LENGLET Philippe, Mme VAS Simone, Mr GREBOVAL Alain, Mme ROBILLARD Dorothée, Mr LEVESQUE Romuald, Mme DUNEUFGERMAIN Thérèse, Mr BEAUMES Vincent, Mme COINTREL-CAREL Françoise, Mr SOUCHET Eric, Mme SUEUR Brigitte, Mr DIEPPOIS Bastien, Mme ELIE Cathy, Mr GAOUYER Michel, Mme MICHEL Monique, Mr DUJEANCOURT Arnaud, Mlle DELRUE Anne-Marie, Mr LEBLANC Jean, Mme DERAMBURE Denise, Mr LEBEUF Yves, Mr GOUET François, Mme MAGNIER-AUGER Martine, Mr PARISY Didier, Mme MALLET Elisabeth, Mr LAMORIL Pascal, Mme RADE Danièle, Mr VITAUX Frédéric.

**Absent excusé** : / / / /

Les Conseillers présents, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

**1) INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL** par Monsieur François GOUET, Maire sortant, dans les formes prévues aux articles L.2121-15 et L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales

Mr le Maire déclare les membres présents installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Mr le Maire : « Il n'étonnera personne de savoir que c'est le cœur serré mais l'esprit serein que je prononce ma dernière allocution en qualité de maire de la Ville d'Eu.

Les électeurs se sont prononcés les 9 et 16 mars derniers. Par le plus faible écart possible, la liste socialo-communiste que vous avez présentée aux suffrages, Madame GAOUYER, a été élue.

Vous le savez, de la même façon que vous auriez procédé si vous aviez été dans le même cas, Madame, nous avons présenté un recours en contestation et annulation devant le tribunal administratif de Rouen. La justice aura à se prononcer et dans l'attente comme le veut l'esprit civique qui est le notre, nous avons décidé de participer à la vie de la cité, dans la réserve mais également dans l'honneur et la dignité auxquels nous obligent la représentation et le mandat confiés par 45,5 % des Eudois.

Je remets donc à la commune, l'ensemble des attributs de la charge qui m'avait été conférée il y a 13 années : l'écharpe et la croix Mayorale.

Je salue en vous, Madame, le 201<sup>ème</sup> Maire d'Eu depuis que le Comte Jean avait accordé à la ville en 1151 une charte municipale, faisant ainsi de notre ville, la plus ancienne commune de Normandie.

Vous êtes la première femme à exercer cette fonction.

Avec la fâcheuse manie qu'ont nos contemporains de féminiser le nom de toutes les fonctions, j'espère que nous n'aurons pas à connaître un tel avatar avec vous car alors que deviendrait la célèbre chanson du Maire d'Eu de Vatout qui fait un peu de notre renommée ?

Mais l'heure n'est pas à la plaisanterie.

Permettez moi, Madame, de vous renouveler ainsi qu'à votre équipe mes félicitations et de vous assurer que, sous réserve de ce qui a été dit plus avant, nous participerons avec mes 5 co-élus de l'opposition au jeu démocratique que j'espère sincère et loyal.

Je sais que, nous l'avons toujours fait à votre égard, lorsque vous étiez vous-même dans l'opposition, vous saurez respecter les droits de la minorité puisque c'est bien ainsi qu'il faut la nommer de par la volonté de 0.3 % des électeurs.

Mais la règle républicaine veut que 14 voix de différence donnent un écart de représentation de 16 élus.

Un élu par électeur ! Mais c'est bien ainsi car s'il en était autrement, les conseils municipaux seraient ingérables.

Nous ne doutons pas de vos capacités à conduire les affaires municipales mais nous serons vigilants sur certains dossiers essentiels que nous avons soit initiés soit réalisés parmi lesquels je cite :

- la réhabilitation des logements anciens de notre ville
- le dossier du Centre Culturel de l'Hôtel Dieu
- les labels prestigieux de la ville : grand prix national de fleurissement, plus beau détour de France.
- Théâtre Historique d'Europe

- L'Archéologie
- La sauvegarde du patrimoine
- L'animation avec le Marché de Noël, le Village viking, le Tardan Day, le Salon du Livre
- Le musée des Traditions Verrières et Sylvie Guerlain
- Les échanges avec les Dublin Docklands
- Le jumelage franco libanais
- Le développement de sport d'élite et de masse
- La création du pays

Et tant d'autres qu'il serait fastidieux d'énumérer dès maintenant de façon exhaustive.

Les Eudois, Madame, ont vu ce que nous avons fait. Ils seront juges de ce que vous ferez.

Je quitte la fonction, la conscience légère du devoir accompli, au service de la ville que j'ai tant aimée et de ses habitants que j'ai toujours respectés sans aucune discrimination. J'ai toujours considéré l'opinion de chacun avec bienveillance, esprit de tolérance et humanisme.

Comme je n'ai jamais fait de distinction non plus entre les membres du personnel municipal que je tiens ici à remercier dans leur ensemble, hommes et femmes, agents et cadres, administratifs, écoles, services techniques, services sociaux, services culturels.

J'ai apprécié de travailler avec eux et j'espère qu'il ne leur sera rien reproché de ce fait.

J'en ai maintenant terminé et je vous remercie de votre attention. »

Je donne maintenant la présidence au doyen d'âge de l'assemblée, Monsieur Jean LEBLANC. »

Mr LEBLANC : « Je vous remercie. L'occasion m'est donnée de remercier les Eudoises et les Eudois qui ont accordé leur confiance à Marie-Françoise GAOUYER que nous félicitons pour son courage et sa détermination. Nous allons travailler tous ensemble pour apporter les idées nouvelles qui sont en accord avec notre programme électoral. »

## **2) DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Mr LEBLANC : « Mes chers collègues, nous devons désigner un secrétaire de séance. Il est proposé Monsieur DIEPPOIS Bastien, le plus jeune des conseillers municipaux. »

Mr DIEPPOIS est nommé secrétaire de séance.

## **3) ELECTION DU MAIRE**

Mr LEBLANC : « Nous allons maintenant procéder à l'élection du Maire. Je vais vous donner lecture des articles du code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'élection du Maire et des adjoints :

- Article L 2122-4 : Le Conseil Municipal élit le Maire et les Adjoints parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue (...) nul ne peut être élu Maire s'il n'est âgé de 18 ans révolus.
- Article L 2122-5 : Les agents des administrations financières ayant à reconnaître de la comptabilité communale, de l'assiette, du recouvrement ou du contrôle de tous impôts et taxes ne peuvent être maires ou adjoints, ni en exercer même temporairement les fonctions, dans toutes les communes qui, dans leur département de résidence administrative, sont situées dans le ressort de leur service d'affiliation. La même incompatibilité est opposable dans toutes les

communes du département où ils sont affectés aux comptables supérieurs du Trésor et aux chefs de services départementaux des administrations financières. Elle est également opposable dans toutes les communes de la région ou des régions où ils sont affectés aux trésoriers-payeurs généraux chargés de régions et aux chefs de service régionaux des administrations financières.

- Article L 2122-6 : Les agents salariés du Maire ne peuvent être adjoints si cette activité salariée est directement liée à l'exercice du mandat de Maire.
- Article L 2122-7 : Le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu. J'invite le Conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du maire. Les candidats aux fonctions de Maire sont priés de se faire connaître.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, devra remettre fermé son bulletin de vote écrit sur papier blanc dans l'urne posée sur la table, après son passage dans l'isoloir. »

Mr BARBIER : « Les 22 élus de la liste « Eu pour tous, Eu en mieux » présentent la candidature de Marie-Françoise GAOUYER à la fonction de Maire de la Ville d'Eu. »

Mr LEBLANC : « Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? »

Mr GOUET : « Conformément à ce que j'ai indiqué précédemment, nous respectons le verdict des urnes et participerons à la vie démocratique de la cité et à la marche normale des affaires communales. Toutefois dans la logique du recours que nous avons lancé et pour être cohérents, nous ne proposerons pas de candidature à la fonction de Maire et à celle d'Adjoint. De ce fait, notre groupe ne participera pas au vote de désignation du Maire, ni à ceux qui suivront lors du présent Conseil Municipal. »

Après le vote des conseillers municipaux, il est procédé au dépouillement.

Mme DERAMBURE Denise et Mr DIEPPOIS Bastien sont nommés assesseurs pour procéder à celui-ci.

Mr LEBLANC fait part des résultats de l' **élection du Maire** au 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

|  |           |
|--|-----------|
| . Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote | <b>6</b>  |
| . Nombre de votants (enveloppes déposées)                                | <b>23</b> |
| . Nombre de suffrages déclarés nuls                                      | <b>1</b>  |
| . Nombre de suffrages exprimés   | <b>22</b> |
| . Majorité absolue   | <b>12</b> |

a obtenu : **Mme GAOUYER Marie-Françoise** - 22 voix - élue Maire au 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

Je déclare Madame Marie-Françoise GAOUYER installée en qualité de Maire. »

Mme la Maire fait la déclaration suivante :

« Mesdames et Messieurs, tout d'abord bonjour et ensuite merci.  
L'émotion que je ressens en cet instant est immense.  
Elle est forte.

J'ai grand plaisir à vous accueillir à la Mairie de Eu, haut lieu symbolique de la République. La révolution de 1789 lui a attribué la tâche de tenir l'état civil, de ce fait quelque soit notre religion, notre origine ethnique, notre classe sociale, nous sommes tous citoyens français.

Ce bonheur, aujourd'hui, je le partage avec nombre d'entre vous : c'est une véritable communion laïque en ce jour de Pâques.

Ce jour est un nouveau jalon sur la route d'une synergie, d'une concertation, d'une écoute et d'une proximité avec vous tous.

Pour en arriver là, avec les 28 amis de mon équipe, nous avons mené une campagne énergique que nous avons voulu digne malgré toute la passion nécessaire pour faire connaître nos valeurs.

Je remercie toutes celles et tous ceux, ils furent nombreux, et parfois même plus passionnés que nous, qui ont sacrifié leur temps, leur confort pour nous entourer et nous soutenir.

Chaque moment de la campagne fut pour moi l'occasion de découvrir de nouveaux talents qui sans elle seraient trouvés ignorés.

Je suis d'autant plus fière de porter cette écharpe qu'ils ont été nombreux à porter notre victoire.

Et voilà, le 16 mars 2008, 4217 eudoises et eudois ce sont déplacés pour exprimer leur choix, leur paraissant le plus pertinent pour leur avenir et celui de leurs enfants soit presque 70 % des inscrits.

1871 d'entre eux ont choisi notre projet et je les remercie de tout cœur.

Cependant permettez moi une réflexion au regard de ce que j'ai vu, lu, ou entendu depuis dimanche dernier : les perdants ne doivent pas se plaindre mais exalter la Démocratie. Non seulement, personne n'est assuré de rien, mais la défaite, aussi illogique qu'elle puisse paraître à certains, doit être prise avec grâce.

Autrement, on finirait par nous faire croire qu'il existe à Eu, une Mairie ficelée pour la durée voire pour l'éternité.

Le pouvoir, Mesdames et Messieurs, est précaire. Il ne s'inscrit jamais dans le temps historique, pour mieux l'exercer, il faut apprendre à s'en passer.

Je serai la Maire de toute la ville et de tous ses habitants. Notre histoire commune n'est pas nouvelle, mais dans la plus ancienne commune de France, peut-il en être autrement ?

Voilà dix ans que je suis élue régionale et c'est depuis le début de ce temps que j'agis aux côtés et pour les habitants.

Cette victoire n'est pas un aboutissement mais un nouveau départ.

Pendant 6 ans, nous devons travailler à la réalisation de notre projet choisi par les eudoises et les eudois.

Je tiens à réaffirmer et à définir ce que représente ici et aujourd'hui la solidarité. Comprenons d'abord dans quelle époque nous sommes : les français s'imaginaient voir la qualité de leur vie s'améliorer régulièrement ; ils s'imaginaient pouvoir transmettre leurs biens matériels et moraux à leurs descendants. Mais voilà que se profile une crise économique redoutable risquant d'entraîner une récession inconnue chez nous depuis 80 ans signifiant une baisse du pouvoir d'achat pour tous et misère pour les plus défavorisés.

Et plus que jamais, les conséquences de la crise devront être équitablement supportés entre les Eudois qui gagnent et ceux qui n'ont pas été gâtés par la vie.

Il existe d'autres solidarités, celle de la République Française avec son maillage du territoire : la Région et le Département. Oui je souhaite faire profiter la Ville d'Eu de moyens que mes prédécesseurs n'ont pas voulu, pas pu ou pas su utiliser.

Demain les investissements continueront à Eu grâce à la solidarité.

Que ferons nous demain ? J'ai lu et entendu des personnes autorisées pensant que nous n'assumerions pas les choix de la gestion précédente. Je vous le dis tout net, ils ont raison.

Il est vrai que dès mardi, « Faste et Séduction » ne seront plus nos points de repères, il est terminé le temps de la poudre aux yeux et de la gestion « Bling Bling ».

Demain, seront honorés ceux qui « enrichissent » la ville d'Eu par leur travail et par leur talent.

Demain nous ferons tout pour que chaque Eudoise, chaque Eudois vive debout : avoir un emploi, avoir un logement décent, accéder à la santé.

Il s'agit désormais de faire progresser la ville et d'améliorer le quotidien de ses habitants.

J'ai des raisons de croire que nous y parviendrons. D'abord j'ai confiance en la volonté de celles et de ceux qui m'entourent dans mes nouvelles responsabilités.

Ensuite, parce que nous avons désormais à Eu, les moyens d'agir en cohérence avec des partenaires qui prêteront à la fois attention et crédit aux projets que nous développerons :

- Je pense au Département dont je suis vice-présidente depuis jeudi et je me permets de saluer mon suppléant Didier Régnier
- Je pense à la Région où je resterai tant que les différents recours contre l'élection de dimanche ne seront pas épuisés.
- Je pense aussi naturellement, à mon amie Sandrine Hurel, Députée, qui a parcouru les chemins du canton d'Eu avec moi pendant la campagne électorale.

Habitants, équipes, soutiens, je veux aussi associer les agents de la commune dès ce premier Conseil Municipal et avec eux, nous réussirons. Une Mairie est un service public, elle fonctionne au travers de personnes qui ont choisi majoritairement l'intérêt général, le dévouement public, le bien commun comme cadre professionnel.

Nous sommes au début du printemps après une longue période glaciale qui nous a parfois découragés. Mais le printemps est aussi la saison des grandes joies populaires :

- Rappelons nous 1936 rendant la fierté et la dignité des travailleurs de ce pays,
- Rappelons nous mai 1945 et la libération de la France du joug de l'occupant nazi et de ses collaborateurs
- Rappelons nous enfin le 22 mars 1968 c'est-à-dire 40 ans hier, où a été redonné à tous le goût de la liberté et aux femmes la dignité d'être des citoyennes à part entière et pas seulement des mères.

Mesdames et Messieurs, l'hiver est terminé, nous allons œuvrer à semer et à récolter et ensemble nous jouirons des fruits de notre travail.

Vive la Ville d'Eu, Vive la République Française. »

#### **4) DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS AU MAIRE**

Après la proclamation des résultats de l'élection du maire par le doyen de l'assemblée, la Maire, installée dans ses fonctions, préside à l'élection des adjointes et des adjoints.

Mme la Maire : « En premier lieu, conformément à l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est invité à fixer le nombre des adjointes et des adjoints.

Le Conseil Municipal détermine librement le nombre des adjoints sans que celui-ci ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil. Le pourcentage ci-dessus constitue une limite maximale à ne pas dépasser, il n'est donc pas possible d'arrondir à l'entier supérieur le résultat du calcul.

Je propose donc que nous élisions 8 adjoints. »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 23 voix POUR et 6 ABSTENTIONS, approuve le nombre de huit adjoints.

#### **5) ELECTION DES ADJOINTES ET DES ADJOINTS AU MAIRE**

Mme la MAIRE rappelle les articles L. 2122-2 et L. 2122-7-2 du Code des Collectivités Territoriales :

« Article L.2122-2

Après avoir déterminé le nombre des adjoints et conformément au nouvel article L.2122-7-2 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal procédera à l'élection de la liste des adjoints.

Article L.2122-7-2

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Y a t-il des personnes qui souhaitent qu'un délai soit accordé avant de déposer la liste des adjointes et adjoints ? »

Il est répondu par la négative.

Mme la Maire : « Nous allons faire une interruption de séance de trois ou quatre minutes le temps que les photocopies soient faites de la liste que nous présentons.

La liste que nous présentons est la suivante :

- Monsieur Philippe LENGLET
- Madame Françoise COINTREL CAREL
- Monsieur Michel BARBIER
- Madame Claudine BRIFFARD
- Monsieur Alain GREBOVAL

- Madame Dorothee ROBILLARD
- Madame Simone VAS
- Monsieur Romuald LEVESQUE »

Madame la Maire constate qu'une seule liste est présentée et rappelle que ne peuvent être valables que les bulletins conformes à la liste déposée, tant pour les noms des candidats que par leur ordre de présentation.

Après le vote des conseillers municipaux, il est procédé au dépouillement par les assesseurs Mme DERAMBURE et Mr DIEPPOIS.

Mme la Maire fait part des résultats de l' **élection des adjointes et des adjoints** au 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

|  |           |
|--|-----------|
| . Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote | <b>6</b>  |
| . Nombre de votants (enveloppes déposées)                                | <b>23</b> |
| . Nombre de suffrages déclarés nuls                                      | <b>1</b>  |
| . Nombre de suffrages exprimés   | <b>22</b> |
| . Majorité absolue   | <b>12</b> |

sont donc installé(e)s en qualité d'adjointes et d'ajoints :

1. Monsieur Philippe LENGLET
2. Madame Françoise COINTREL CAREL
3. Monsieur Michel BARBIER
4. Madame Claudine BRIFFARD
5. Monsieur Alain GREBOVAL
6. Madame Dorothee ROBILLARD
7. Madame Simone VAS
8. Monsieur Romuald LEVESQUE »

Mme la Maire : « Je vais donc maintenant inviter mes adjoints à venir me rejoindre et je les invite à faire une déclaration s'ils le souhaitent :

Monsieur Philippe LENGLET sera en charge de l'intergénérationnel et des écoles. »

Mr LENGLET : « Tout d'abord, un grand merci. Merci d'avoir dimanche dernier, par vos suffrages, choisi de mettre à votre tête 22 candidats de la liste « Eu pour Tous, Eu en mieux » à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir. Merci d'avoir ainsi adhéré au grand principe que nous défendons à gauche. Equité, justice, solidarité, respect d'autrui, transparence. Merci à Marie-Françoise GAOUYER, notre nouveau Maire d'avoir, par sa persévérance et sa ténacité atteint le but qu'elle poursuivait depuis de nombreuses années, celui de faire prévaloir ses valeurs dans notre ville. Aujourd'hui, j'hésite encore à la remercier complètement de m'avoir choisi pour être son premier adjoint. J'hésite à vous remercier chers collègues, d'avoir par vos votes approuvé ce choix. Si je mesure l'honneur que vous me faites, je mesure aussi le poids des charges que vous me confiez. J'essayerai d'être à la hauteur de la tâche et de ne décevoir personne. Depuis notre élection, dimanche dernier, j'ai participé à 3 cérémonies officielles : d'abord l'hommage rendu au monument aux Morts au dernier des poilus et à tous ses camarades dont le sacrifice a assuré notre liberté collective. Ensuite la cueillette des œufs de Pâques au parc du centre aéré de la Hétraie par les enfants des écoles maternelles dont les rires étaient le gage d'un avenir radieux. Enfin, la remise aux aînés du Pavillon Allard des pièces en chocolat habilement confectionnées et offertes avec cœur par nos boulangers pâtisseries. J'ai trouvé un sens commun à ces trois manifestations si différentes. Celui du bien nécessaire

entre les générations. Hommage au passé et aux anciens, travail des actifs en l'occurrence nos pâtisseries boulangers, sourire des enfants sur l'avenir. Comme officier d'Etat Civil vous procéderez, Marie-Françoise, à de nombreux mariages et vous y déléguerez parfois vos adjoints. Puissions nous y réaliser les plus beaux d'entre eux, le mariage du passé et du présent, le mariage de la solidarité et de la concorde, le mariage de la vérité et de la transparence. Eu de jadis, Eu d'aujourd'hui, Eu de toujours, Eu pour tous, Eu en mieux. »

Mme la Maire : « Madame Françoise COINTREL CAREL sera en charge de l'économie, du tourisme et du commerce. »

Mme COINTREL CAREL : « Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs. Tout d'abord je tiens à féliciter Marie-Françoise GAOUYER pour son élection en tant que Vice-présidente du Conseil Général de Seine Maritime et sa désignation au poste de Maire à Eu. Je remercie les Eudoises et les Eudois pour la confiance qu'ils nous ont manifestée lors de leur vote. Je ferai avec mes collègues, tout ce qu'il faudra pour mener à bien la mission qui m'a été attribuée afin de poursuivre l'évolution de notre ville d'Eu, ville que j'aime. Merci à toutes et à tous. »

Mme la Maire : « Monsieur Michel BARBIER qui sera en charge de la culture, des manifestations patriotiques et du jumelage. »

Mr BARBIER : « D'abord merci à tous les Eudoises et les Eudois, merci à mes camarades et collègues du Conseil Municipal. En tant que porte-parole du groupe des élus communistes et républicains, je tiens à féliciter Marie-Françoise GAOUYER pour son élection au poste de premier magistrat de notre ville. Je voulais aussi dire, ici et aujourd'hui, notre satisfaction d'avoir ensemble gagné les élections municipales et d'avoir battu la droite au second tour. Nous allons donc, comme je l'ai déjà dit à plusieurs reprises, nous mettre au travail dès aujourd'hui au service des Eudoises et des Eudois dans la transparence, la solidarité et la justice. Nous le ferons en apportant notre diversité à la majorité municipale pour appliquer le programme pour lequel nous avons été élus. Je vous remercie. »

Mme la Maire : « Madame Claudine BRIFFARD qui sera en charge du sport. »

Mme BRIFFARD : « Tout d'abord je remercie Marie-Françoise GAOUYER de m'intégrer dans son équipe d'adjoints. J'en profite également pour la féliciter pour son élection au poste de premier magistrat de notre cité. Merci à tous nos colistiers pour le travail accompli pendant toute cette campagne et enfin merci à tous les électeurs qui nous ont accordé leur suffrage pour que nous puissions mener en toute clarté la nouvelle politique pour notre ville. Je vous remercie. »

Mme la Maire : « Monsieur Alain GREBOVAL qui sera en charge des travaux, des jardins et du cimetière. »

Mr GREBOVAL : « Je tiens à remercier toute la population qui a voté pour nous et même ceux qui n'ont pas voté pour nous. Je suis très heureux et très fier aujourd'hui de porter une écharpe d'adjoint depuis le temps que je me présente aux élections et je ferai tout ce que j'ai en ma possibilité, tous mes moyens pour arriver à aboutir dans tous ces projets. Et je remercie Marie-Françoise. »

Mme la Maire : « Madame ROBILLARD qui s'occupera de l'action sociale, du logement et des situations de handicap. »

Mme ROBILLARD : « Je tiens tout d'abord à remercier Marie-Françoise et toute l'équipe de m'avoir proposé le poste d'adjoint aux affaires sociales. Je souhaitais juste ajouter quelques mots. Nous avons un slogan de campagne « Eu pour tous, Eu en

mieux ». En ma qualité d'adjointe aux affaires sociales, je ferai le maximum pour qu'aucune Eudoise, qu'aucun Eudois ne soit laissé sur le bord de la route. « Eu pour tous » sera mon objectif pour ses six prochaines années. Merci. »

Mme la Maire : « Madame Simone VAS qui sera en charge de la prévention, de l'hygiène, de la sécurité et de l'urbanisme. »

Mme VAS : « Je tiens à remercier bien sûr Marie-Françoise pour nous avoir amenés où nous sommes aujourd'hui et j'en suis très heureuse et je remercie bien sûr les Eudoises et les Eudois et avec toute notre équipe nous ferons en sorte de défendre nos Eudoises et nos Eudois. »

Mme la Maire : « Monsieur Romuald LEVESQUE qui sera en charge des finances. »

Mr LEVESQUE : « Je remercie Marie-Françoise de m'avoir fait intégrer son équipe et je remercie les eudoises et les eudois de nous avoir donné ces responsabilités. Donc dès maintenant : au travail. »

Mme la Maire : « Juste avant de clore cette réunion, nous voilà avec tous les adjoints, tous les autres conseillers seront derrière nous et bien entendu nous installerons les choses très prochainement dans le cadre effectivement démocratique, avec le respect des majorités et des minorités. Je voulais vous dire que j'ai reçu hier un bouquet de fleurs venant de Monsieur Vom Bovert qui est le Maire de Haan et je l'en remercie ici publiquement et puis je voulais vous dire qu'à côté de ces rideaux il y a une table de verre et à l'intérieur vous y verrez le livre rouge, vous y verrez la Charte, tout à l'heure nous allons y mettre la Croix Mayorale et puis aussi la Vierge du vœu qui sont les quatre objets confiés au Maire dans le cadre de sa fonction et n'hésitez pas à lire ce qui est inscrit à côté c'est votre histoire. Maintenant que l'ordre du jour est épuisé, nous allons pouvoir nous diriger vers le Théâtre pour le verre de l'amitié. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h.

-=-=-=-=-